

# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 65-FÉVRIER 2010



**M** Mours  
la jolie





**Matière®**

[www.matiere.fr](http://www.matiere.fr)

2, rue Louis Matière  
BP 54 - 15130 ARPAJON/CÈRE FRANCE

Tél. : +33 (0) 4 71 46 50 00

Fax : +33 (0) 4 71 64 63 90



Grenelle de l'environnement, conférence mondiale sur le climat... Le sujet du temps qu'il fait, ou qu'il va faire est une préoccupation de chaque citoyen de notre planète. Les conséquences du climat peuvent être dramatiques pour tout un chacun et parfois même pour tout un pays. La prise de conscience de cet état de fait, se doit d'être collective, mais également individuelle. L'été 2009 a été particulièrement difficile pour notre commune, qui a vécu une sécheresse sévère affectant durablement notre réseau d'eau.

Les problèmes liés à l'alimentation et à la qualité de l'eau potable sont une des préoccupations majeures de notre collectivité et il est toujours désagréable de voir, que lorsque l'on actionne son robinet d'arrivée d'eau rien ne s'écoule ! Naturellement, le réflexe est d'appeler le service municipal de l'eau et le contact est généralement vif ! Il en est de même lorsque l'on assiste à des coupures d'électricité ou de téléphone. Cela fait partie du confort ou de la nécessité de notre temps.

Dans notre commune la recherche de solutions pour pallier le manque d'eau a souvent été évoquée et je me souviens que lors de ma première élection en 1989, ce sujet était déjà d'actualité. Il nous a occupés pendant près de 9 ans, puisque la fin des gros travaux de recherches et traitement de l'eau a été officialisée par l'inauguration de la Station de Traitement de la Roumiguière en juin 1997 !

Malheureusement cet été 2009 nous a rappelé que rien n'est jamais définitivement acquis, sans un entretien régulier et un suivi de nos capacités de pompage et de distribution. Les problèmes du passé ressurgissent et nous obligent à des mesures de restriction lourdes que nous avons d'ailleurs prises cet été. Nous avons donc fait face en 2009, mais avec une inquiétude permanente, celle qui aurait pu nous amener à des coupures d'eau longues et désagréables.

Cette situation qui résulte du fait du manque de suivi de notre installation va nécessiter d'engager des travaux importants sur notre réseau. Pour ce faire, dans un premier temps et avant de réaliser un premier constat de nos installations, j'ai provoqué le 2 décembre 2008 une réunion avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Cantal (Mr PERRIN). Dans un deuxième temps, j'ai engagé auprès du Conseil Général une demande dans le cadre du PLPDE (Plan Local de Production et de Distribution de l'Eau) afin de lancer une étude qui pourra être globale (intercommunale vraisemblablement). Pour cela, une réunion de présentation a eu lieu sur mon initiative le 30 novembre dans les locaux de la Communauté de Communes. Cette démarche va nous permettre de faire une étude générale sur notre secteur, étude subventionnée à 70 %, étape préalable à tout engagement de travaux. Des solutions existent : amélioration de la ressource, de la distribution en limitant les pertes, économie, maillage avec des communes voisines...

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Calsacy, une conduite d'eau va d'ailleurs être posée entre le CD 663 et Puechroux afin d'interconnecter les deux communes (Maurs – St-Constant). Cette antenne nouvelle, nécessaire sur ce secteur, nous permet une connexion avec le réseau de St-Constant en cas de besoin et peut apporter une solution ponctuelle en plus de la prise d'eau déjà existante sur le réseau de Quézac. La solidarité avec les communes voisines existe, elle nous a permis de faire face cet été mais d'autres possibilités doivent être trouvées dans le cadre de cette étude.

L'eau potable de Maurs est de qualité, il nous faut la préserver, l'économiser et je demande à chacun de veiller au bon entretien et au bon usage de cette ressource qui, nous le savons tous, n'est pas inépuisable.

**Christian ROUZIERES**  
Maire de Maurs

## SOMMAIRE

Edito	1
Actualités	2
Inaugurations et Réceptions	6
Culture et Jeunesse	8
Animations de l'automne	10
Brèves	11
Service de l'Eau	12
Travaux	13
Etat Civil	17
Communauté de Communes	17
Vie Associative	19

**Vous pourrez désormais consulter le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune, quelques jours avant sa distribution**

**NB :** la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs notre ville n°65 - Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : C.ROUZIERES

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, Relations Extérieures, C. CABANES et V.CESANO

Couverture : photos de la Rance en hiver, réalisées par Monsieur Marc ALMECJA

Conception graphique et Impression :

IMPRIMERIE CHAMPAGNAC – 5, rue Félix-Daguerre –

Z.I. de Sistrières- 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254 - Dépôt Légal : Août 1995 -

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)

E-mail : [mairie@ville-maurs.fr](mailto:mairie@ville-maurs.fr)

Crédits photo : Amaury Sport Organisation (ASO),

Jean-Paul Tourrilhes et Marc Almecja



## PARIS-NICE 2010 : MAURS, VILLE DÉPART LE 11 MARS PROCHAIN !



Crédit photo ASO

Sur le tracé de la 68ème édition du PARIS-NICE, Maurs accueillera une nouvelle fois, la deuxième plus grande course par étapes après le Tour de France.

Courant décembre, la municipalité a donné une suite favorable aux sollicitations du Comité Organisateur, Amaury Sport Organisation (ASO), pour une participation éventuelle de la commune. L'organisation d'une telle manifestation nécessite des moyens humains, techniques et financiers importants. C'est pourquoi différents partenaires financiers ont été sollicités (régions, départements, communauté de communes, communes traversées par cette étape).

**Etre « Ville Départ » sur le tracé du Paris-Nice est un événement d'importance, pour plusieurs raisons.** C'est l'occasion tout d'abord, d'offrir aux maursois, petits et grands, mais aussi aux amateurs de cyclisme, d'assister à une grande course internationale qu'ils affectionnent tout particulièrement. En effet, Maurs a toujours répondu présent, aux rendez-vous cyclistes d'importance (Tour de France, Tour de l'Avenir, courses en nocturne...).

C'est aussi l'occasion de parler de Maurs à l'échelon national, à travers la communication télévisuelle faite autour de l'évènement. Enfin, cette animation représente un supplément d'activité pour les structures d'hébergement et de restauration de la commune afin d'accueillir les coureurs, le comité organisateur, la presse (plus de 800 personnes), mais aussi le public.

**Maurs sera donc ville -départ sur le tracé de la 68ème édition du PARIS-NICE.** Les coureurs (22 équipes de 8 coureurs), prendront le départ le 11 mars 2010 à 11h30 sur le Tour de Ville pour le plus grand bonheur de tous. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Cette édition 2010 du Paris-Nice se déroulera du 7 au 14 mars. Pour plus de renseignements vous avez la possibilité de consulter le Site Officiel à l'adresse suivante : <http://www.letour.fr>, ainsi que le Site Internet de la commune : <http://www.ville-maurs.fr>

### Itinéraire du début de la 4ème étape : MAURS – MENDE

#### Cantal

D663	MAURS	départ 11h30
D663 – D45	SAINT-CONSTANT-SUR-CELE	
D45 – D272	SAINT-SANTIN DE MAURS	

#### Aveyron

D272	SAINT	-SANTIN D'AVEYRON	11h47
D963	SAINT	-JULIEN DE PIGANIOU	11h54

#### Cantal

D25-D601	CASSANIOUZE	12H17
----------	-------------	-------



## LA COMMUNE S'ÉQUIPE D'UN DÉFIBRILLATEUR.

Dès septembre 2008, la municipalité avait en projet l'achat de deux défibrillateurs pour la commune. Elle a alors présenté un dossier de demande d'aides (subventions) auprès de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports). La gestion des dossiers relève aujourd'hui du Conseil Général du Cantal. Celui-ci attribue des aides pour l'achat de ce type de matériel sous réserve d'une implantation sur des lieux dédiés aux sports et qu'un plan de formation des éducateurs sportifs soit prévu.

**L'association Thierry DISTEFANO a été l'élément déclencheur de ce premier achat.** En effet le chèque remis à la commune le 7 novembre 2009 par l'association a accéléré le processus. Il a permis l'achat d'un premier défibrillateur d'un montant global de 2 540,30€ TTC (matériel + contrat de maintenance). Dans les semaines à venir il sera implanté au Stade « Pierre FABRE ». La municipalité tient une nouvelle fois à remercier l'association pour son geste.

L'achat d'un deuxième défibrillateur pour une mise en place éventuelle en centre-ville est à l'étude. Il dépendra de l'évolution de la législation dans ce domaine.

## AMÉNAGEMENTS DU SECTEUR DE L'ORATOIRE ET DE LA ROUTE DE QUÉZAC

### Les travaux de réseaux ont débuté.

Comme chacun a pu le constater, les travaux d'aménagement du secteur de l'Oratoire ont commencé. Dès la fin novembre, la Place de la Grande Fontaine a été investie par les engins de Travaux Publics.

**Les travaux ont débuté par la recherche des réseaux et la mise en place de nouvelles conduites.** La fermeture partielle de la portion de route entre la rue du Bac et la Grande Fontaine, ainsi que la mise en place d'une circulation alternée ont fonctionné correctement, assurant les meilleures conditions de circulation possibles.

En ce début d'année, les travaux ont repris dans la continuité de la Grande Fontaine en direction de la route de Quézac. La mise en place de la circulation alternée permet de réguler les flux de circulation importants de la RN 122.

Début février, les travaux se poursuivent progressivement à l'entrée de la route de Quézac. A cet effet, nous vous rappelons que celle-ci sera fermée à la circulation au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



## LE BUSTE SAINT-CESAIRE PART EN VOYAGE

Le **Walters Art Museum de Baltimore** (USA), le **Cleveland Museum of Art** (USA) et le **British Museum** (Grande Bretagne) ont conjointement formulé une demande de prêt du Buste Reliquaire de St-Césaire.

Après concertation avec monsieur le Curé et Madame Breuil-Martinez, conservateur des objets d'art de la DRAC Auvergne, la commune a donné son accord pour une mise à disposition d'une durée de 10 mois, d'octobre 2010 à Août 2011 comme souhaité.

Le Buste Reliquaire de Saint-Césaire sera présenté comme une des pièces principales de l'exposition intitulée « **a matter of faith relics and reliquaries of the middle age** » relative à l'Art Médiéval.



*Buste en cours d'expertise, afin de savoir s'il est à même de supporter ce long voyage.*

## LOTISSEMENT COMMUNAL LE CAMP

Le lotissement proche du centre ville, et de tous les commerces, est composé de 11 lots viabilisés d'une surface variant de 615m<sup>2</sup> à 1151 m<sup>2</sup>. La zone constructible présente une exposition sud-ouest. Tous les réseaux sont souterrains. Le prix au m<sup>2</sup> est de 25 € et il reste à ce jour 6 lots disponibles à la vente.

Les lots n° 6 et n° 7 ont été vendus à Polygone afin de créer des logements sociaux destinés à la location.

Pour trois lots encore disponibles à la vente, le Conseil Municipal a adopté le principe d'octroi de subventions pour les personnes répondant aux conditions légales, permettant de bénéficier de la majoration du prêt à taux zéro et du Pass Foncier. Le montant minimal des subventions a été fixé à :

- 3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à 3
- 4 000 € si le nombre d'occupants du logement est supérieur ou égal à 4.

Le montant des subventions peut varier en fonction des aides déjà acquises par ailleurs et est conditionné par l'acquisition d'un pavillon sur le lotissement « Le Camp ». L'instruction de la demande sera réalisée par l'organisme collecteur du 1% au logement public ou privé.

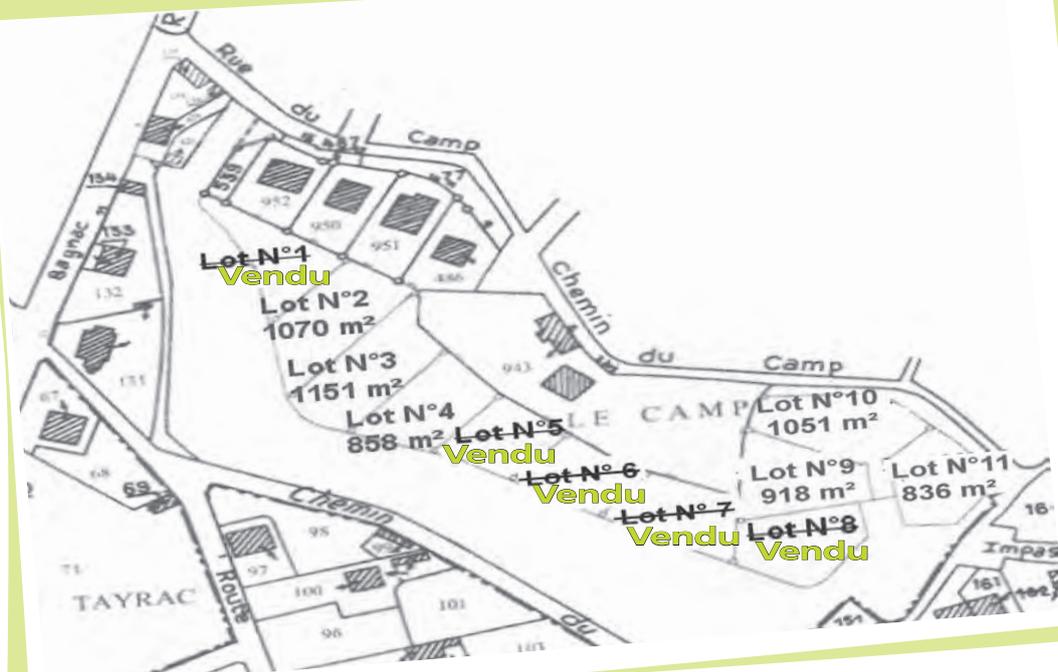
**Le principe du Pass Foncier est de faciliter l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus modestes.** Il se caractérise par une vente en deux temps qui permet à l'acquéreur de régler d'abord sa maison et ensuite son terrain, donc de répartir son achat en deux périodes de crédit distinctes.

### Ménages bénéficiaires :

Trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- être primo-accédant de sa résidence principale
- recevoir une aide à l'accession sociale à la propriété d'une ou plusieurs collectivités locales. (3000 € ou 4000 €).
- avoir des revenus fiscaux respectant les plafonds de ressources du PSLA (Prêt social Location-Accession).

**Pour plus d'informations, le ménage porteur du projet peut prendre rendez-vous avec l'adjointe en charge du volet social ou consulter le site : [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)**



## PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a prescrit en août 2008 une révision de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui vaut élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). La procédure de révision, se divise en deux phases : une phase d'études et une phase d'enquêtes. Sa durée d'élaboration est de 2 à 3 ans. Par ailleurs une concertation avec la population est organisée parallèlement à la phase d'étude.

Le Plan Local d'Urbanisme est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne l'ensemble des parcelles, qu'elles soient publiques ou privées. Le PLU détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachées à chaque parcelle d'une commune. Ce document juridique s'impose à tous, particuliers et administrations, et remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols (POS).

### La phase d'ÉTUDES comportera :

L'établissement d'un diagnostic communal qui sera basé sur l'analyse de l'évolution démographique, de l'activité économique, artisanale et commerciale, de l'habitat, des services, des équipements structurants et du patrimoine environnemental et culturel.

Cette première phase permet ainsi d'élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (document cadre du PLU qui fixe les choix d'aménagement et de développement de la commune pour les 5 à 10 années à venir).

Par la suite, les projets d'aménagement et de développement retenus sont retranscrits sous forme de documents graphiques et réglementaires (plans de zonage de la commune, le règlement d'urbanisme et les annexes sanitaires)

### La phase de CONCERTATION comportera :

- La mise en place d'un registre recueillant les avis et les demandes, qui sera à la disposition du public tout au long de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, en Mairie,
- La réalisation d'articles de présentation dans le journal communal,
- Une réunion d'échange et d'information.

À l'issue de ces phases, le projet de PLU est arrêté par le conseil municipal, après avoir établi le bilan de la concertation et des demandes. Elles sont alors prises en compte dans la mesure du possible avant l'arrêt du projet par le Conseil Municipal. À la suite de l'arrêt, la phase d'enquête peut débuter.

### La phase d'ENQUÊTES comportera :

- L'enquête « inter-services » : la consultation des personnes publiques et des services administratifs associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (obligatoire). Une note de synthèse émet soit un avis favorable, soit des réserves de modifications à apporter sur l'ensemble du dossier de PLU.
- L'enquête publique : consultation de la population communale qui peut faire ses réclamations en rencontrant le commissaire enquêteur (désigné par le Président du Tribunal Administratif) ou en les lui adressant. Il rédige un rapport où il donne un avis favorable ou défavorable aux demandes.

## PRÉSENTATION DES VŒUX

### Des cérémonies empreintes d'émotions

**Le 16 Janvier** s'est déroulée à la mairie, la traditionnelle cérémonie des vœux. Dans un discours rempli d'émotions et d'engagements politiques (consultable sur le Site Internet de la commune : [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)) Christian ROUZIERES, Maire de Maurs a fait le bilan des réalisations 2009 et dévoilé les projets 2010.

Invités à cette cérémonie, les nouveaux Maursois inscrits depuis peu sur les listes électorales, ont reçu un petit cadeau de bienvenue de la part de l'équipe municipale. Ils ont eu l'occasion de dialoguer avec les représentants des associations locales et les élus.

**Le 20 Janvier** c'était le tour des employés municipaux de recevoir les vœux des élus autour d'une galette. Le Maire de Maurs dans des propos sincères, a remercié les équipes et en particulier la directrice des services pour sa détermination et son efficacité. Il a fait part de sa satisfaction de voir revenir ceux que la maladie a vait éloignés des services ; et noté la parfaite intégration des nouveaux. Il a souligné la bonne volonté de tous face à un travail, pas toujours facile, au service de la population Maursoise, avec une mention particulière pour le fleurissement de la ville.

## CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE « AU REVOIR CAPITAINE ! »

La réception organisée par la Municipalité pour la Sainte-Barbe a été l'occasion pour le Capitaine Claude Glayal, Chef de Corps de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Maurs d'annoncer qu'il quittait ses fonctions de Chef de Centre. C'est son adjoint, Charles Mazières qui assumera désormais cette fonction.

Incorporé le 1er Janvier 1981, Claude Glayal est devenu Adjoint au Chef de Centre en 1993, puis Chef de Centre en 2004.

L'ensemble des membres de la brigade du Centre de Secours de Maurs, Vincent Descoeur, Président du Conseil Général, François Vermande, Conseiller Général, les représentants de la Communauté de Communes, du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Aurillac (SDIS), ainsi que Christian Rouzières, Maire de Maurs, lui ont témoigné leur gratitude pour ces 29 années de service.

## LE REPAS DE NOËL DU CCAS SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ



Les aînés présents au traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS, le 15 décembre 2009

Le traditionnel repas de Noël des anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est déroulé dans la convivialité au sein de l'EHPAD Roger Jalenques. Étaient présents : Christian Rouzières, Maire de Maurs et ses adjoints; Jeanine Hercouët-Testa, Vice-Présidente du CCAS; François Vermande, Conseiller Général et Mounir Belhafiane, Directeur de l'EHPAD.

Le succulent repas a été préparé par l'équipe de l'EHPAD, sous la houlette du Chef, Benoît Farigon et servi par six élèves du Lycée Saint-Joseph qui ont égayé de leur jeunesse et de leur sourire, cette manifestation.

70 personnes de plus de 80 ans et leurs conjoints ont partagé le repas avec les résidents de la Maison de Retraite. L'accordéon a accompagné les chants traditionnels très souvent repris par l'assemblée.

## UN PÈRE NOËL SUR TOUS LES FRONTS

En cette veille de vacances scolaires très attendues, le Père Noël était omniprésent. Les enfants de la commune ont eu le privilège de le rencontrer en chair et en os.



Le Père Noël du COS



Le Père Noël de passage à l'école maternelle publique

## PLACE DU PETIT PRINCE UNE INAUGURATION AU PARFUM D'ENFANCE...

Les enfants des écoles ont été les acteurs principaux de l'inauguration de la Place du Petit Prince, qui s'est déroulée en plein cœur de leur domaine.

**En effet, le vendredi 2 octobre 2009, les élus, l'ensemble du personnel des écoles et les enfants se sont retrouvés pour inaugurer la « Place du Petit Prince ».** Une fresque réalisée par Anne Tanné, inspirée des dessins de l'auteur du Petit Prince, orne désormais un des murs de la Place (ancien Enclos Sol).

Après la lecture par les enfants de passages de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, tout le monde s'est rassemblé pour déguster le « Jus de fruit d'honneur » offert par la municipalité.



## TEMPS FORT DU MOMENT : LA MISE EN PLACE DU CONSEIL JEUNES

Inscrit au programme électoral de la municipalité, le Conseil Jeunes voit le jour en ce mois de Février. Monique Delort, adjointe en charge de la Vie Scolaire et l'Animateur municipal, ont présenté le projet aux Directeurs d'Établissements Scolaires. Ceux-ci l'ont bien accueilli et ils l'ont enrichi de propositions intéressantes. A la mi-janvier la présentation a été faite dans les classes. La date de l'élection a été fixée au 9 février et le 10 février le Conseil Jeunes a été mis en place avec la prise de fonction des conseillers.

### Fonctionnement du Conseil :

- **Les membres du Conseil Jeunes sont élus pour deux ans.**

- Les Conseillers sont élus parmi les classes de CM1, CM2 et 6ème des établissements publics et privés de Mours : 8 élèves du Collège des Portes du Midi, 3 élèves du Collège Sainte-Flore, 5 élèves de l'Ecole élémentaire du Pauverel et 3 élèves de l'Ecole Saint-Jean. La répartition a été déterminée en fonction du nombre d'élèves dans chaque établissement.

- la réunion de mise en place du Conseil Jeunes s'est tenue dans la salle du Conseil à la mairie, en présence du Maire et des élus municipaux. **Trois commissions fonctionnent** : Sport et Loisirs, Culture et Communication, et Environnement. Un responsable par commission est désigné au sein du Conseil Jeunes. Le suivi des commissions sera assuré par Jérémie MOREL, Animateur Municipal, assisté d'un Conseiller Municipal. Le minimum est de deux ou trois réunions plénières par an et d'une réunion de commission tous les deux mois.

**Les objectifs d'une telle mise en place sont multiples.** Le but premier est de donner la parole aux jeunes, de développer le dialogue et favoriser la communication, mais aussi de montrer à travers ce conseil, qui est le porte parole de tous les jeunes, comment défendre un projet (choix, élaboration, coût, montage et réalisation). Il s'agit également d'aborder des sujets importants : la citoyenneté, le respect d'autrui et des biens, l'acceptation de la différence, l'écoute des autres. La découverte des institutions est également une des priorités.

Plus concrètement, ils débiteront une réflexion sur un projet de fonctionnement de la Maison des Jeunes.



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Cette année, le Ministère de la Culture a réalisé une enquête sur les pratiques culturelles des jeunes... Il apparaît que celles-ci ont radicalement changé en dix ans.

À Murs en 2000 il n'y avait pas de groupes de scolaires ou parascolaires qui fréquentaient la bibliothèque. Les enfants la fréquentaient beaucoup en individuel, notamment pour la recherche documentaire. Neuf ans après, 22 groupes d'enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque... de la halte garderie au lycée, en passant par les maternelles et les primaires, du centre de loisirs au centre éducatif renforcé (CER). Ils empruntent des livres, découvrent les métiers du livre, recherchent des documents sur des thèmes abordés en classe ou regardent les expositions. Mais proportionnellement, ils sont moins nombreux à faire des recherches pour leurs devoirs, ils font leurs recherches ailleurs : sur Internet ! Par contre, ils sont toujours aussi friands d'histoires et de découvertes...

### Les animations de la Bibliothèque

- **du 5 février au 3 mars** : exposition jardins et espace verts : histoire et visites de jardins
- **jeudi 11 mars à 18h30** : festival par monts et par mots avec Michel Genniaux et Vincent Dubus pour une lecture « nordique ».
- **du 2 avril au 30 avril** : exposition vive le sport
- **du 11 juin au 30 juin** : exposition la vache, une visite guidée avec des livres, des DVD et des jeux.

Et n'oubliez pas que la bibliothèque peut être une alternative culturelle à la crise...

**Bibliothèque Municipale de Murs : F.A.A. (salle des fêtes), route de Bagnac  
15600 Murs - Tel : 04 71 46 71 22 courriel : bibliomurs@wanadoo.fr**



## ESPACE MULTIMEDIA À MURS

L'espace multimédia offre un accès privilégié aux nouveaux outils informatiques. Situé à proximité immédiate de la bibliothèque municipale, il propose dans un cadre chaleureux, la mise à disposition de matériel informatique pour la réalisation de travaux divers : bureautique, publication assistée par ordinateur (PAO), traitement d'images etc. Josiane Marquet, responsable du site, assure l'accueil et le conseil auprès des utilisateurs.

En ce début d'année, l'accent est mis sur le rapprochement entre culture et multimédia. En effet, les détenteurs d'un abonnement à la Bibliothèque Municipale bénéficient désormais d'un accès gratuit à l'espace multimédia et à ses services.

### Horaires d'ouverture

MARDI 9H-12H - 13H30-16H30  
MERCREDI 9H-12H - 13H30-17H30  
JEUDI 9H-12H - 13H30-16H30

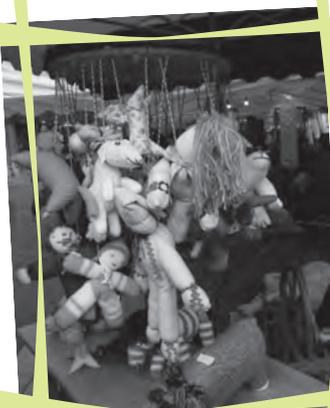
**Adresse : route de Bagnac - Tél. 04 71 49 78 58  
Email : espace.multimedia.murs@wanadoo.fr**

# RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE

## RETOUR SUR LA 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES RENCONTRES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT D'ART



70 exposants étaient présents à ce rendez-vous automnal toujours très attendu dans la cité maursoise. Ces rencontres ont une nouvelle fois permis à l'artisanat d'art de se décliner sous toutes ses formes, dans toute sa diversité : bijoux, poterie, sculpture, vêtements, gravure sur verre... Il y en avait pour tous les goûts.



Cette onzième édition a été marquée par la présence de jeunes sculpteurs sur pierre en formation du Lycée des Métiers d'Art d'Uzès dans le Gard. Ces jeunes invités d'honneur, ont très vite suscité la curiosité des visiteurs. Les démonstrations de taille de la pierre ont captivé un public très large et notamment les plus jeunes, dont certains ont été invités à participer.

Cette manifestation organisée par le service animation de la commune, se veut également une manifestation culturelle, touristique et patrimoniale. L'équipe organisatrice travaille à la nouvelle édition avec comme objectif principal le renforcement de la qualité par un renouvellement des idées.



## CHÂTAIGNES ET JUS DE POMMES UNE DÉGUSTATION AUX PARFUMS D'ANTAN

Pour cette 20<sup>ème</sup> édition de la semaine du goût, la municipalité a organisé sur la Place de l'Europe une dégustation gratuite de châtaignes grillées et de jus de pommes fabriqué sur place. Les enfants des écoles et les résidents de la Maison de Retraite étaient réunis pour l'occasion dans une ambiance conviviale. 150 kg de châtaignes et 500 kg de pommes ont été nécessaires pour satisfaire les gourmands en tout genre.

### Nouveau Mobilier au Foyer d'Accueil et d'Animation

Au vu du constat effectif du manque de matériel et de sa vétusté, la municipalité a investi dans l'achat de mobilier neuf au Foyer d'Accueil et d'Animation (F.A.A). Le montant de l'investissement s'élève à 9 968 € TTC. Il correspond à l'achat de : 40 tables, 250 chaises et de chariots de transport. Les demandes pressantes des associations et des utilisateurs ponctuels ont enfin été entendues.

### Renouvellement du Matériel Informatique

Des achats de matériel informatique ont été réalisés pour un montant global de 8 620 € TTC, afin de maintenir l'efficacité d'un matériel par essence évolutif. Une partie de ces achats a été consacrée aux services administratifs. Un vidéo projecteur est désormais mis à disposition des associations uniquement dans la salle « Le Veyre ». Chaque association peut ainsi utiliser son propre ordinateur portable afin d'animer ses réunions.

### Fleurissement

La volonté municipale est de renforcer le fleurissement de la commune et les efforts du Service Espaces Verts réalisés dans ce domaine, ont été récompensés. En effet, la commune qui s'était inscrite au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris du Cantal, s'est vue remettre à l'automne, le « Premier prix » dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants.



### Illuminations de Noël

Les fêtes de Noël ont une nouvelle fois été l'occasion pour la cité maurusoise de revêtir son habit de lumière, dans une ambiance féerique renforcée par la neige qui s'est invitée pour l'occasion. En complément des illuminations existantes, de nouveaux achats de décorations ont été réalisés pour un montant de 2 378 € TTC.

### Elections Régionales

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars 2010. Les bureaux de vote seront installés au Foyer d'Accueil et d'Animation, avenue de Bagnac.

### Collecte des déchets verts

Le ramassage des déchets verts est assuré par les agents communaux. Afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions, il est rappelé aux usagers de ce service, les règles à respecter :

- Les déchets ne doivent pas être sortis sur la voie publique avant le dimanche soir,

- Rien ne doit être laissé en vrac ou mis dans des cartons :

- S'il s'agit de débris de plantes, ils doivent être placés dans des sacs biodégradables. Ces sacs payants sont à récupérer auprès de la Maison des Services. Seuls les déchets végétaux contenus dans les sacs biodégradables seront collectés par les Employés Communaux.

- S'il s'agit de branchages, ils doivent être mis en fagots dont la longueur sera limitée à 2 mètres maximum.

**Du 1er novembre 2009 au 31 mars 2010** la collecte des déchets de jardin ne s'effectue qu'une fois par mois, à savoir le 1er lundi de chaque mois. A compter du 1er avril la collecte aura lieu les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois.

Néanmoins, les personnes ne souhaitant pas utiliser ce service ont la possibilité d'amener directement leurs déchets végétaux à la déchetterie intercommunale.

La propreté de la ville dépend en grande partie des petits gestes de chacun. La municipalité fait donc appel à la collaboration de tous en ce domaine.

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Le service de l'eau est géré en régie par les services communaux. Maurs a depuis toujours préféré conserver cette gestion, afin de maîtriser les coûts, les travaux d'amélioration, mais aussi et surtout les tarifs appliqués aux usagers. Ce service comprend trois agents à temps non-complet : Mme Sylvie DISTEFANO, M. Charles MAZIERES et M. Guy BESOMBES. Vous pouvez les contacter au 04 71 49 00 32, le lundi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Pour toute demande concernant les compteurs d'eau, la municipalité tient à rappeler que la première des démarches à effectuer consiste à prendre rendez-vous en mairie auprès du service de l'eau. En fonction de votre demande celui-ci pourra programmer le passage d'un technicien à votre domicile. Le respect de ces règles simples est la garantie pour le demandeur, d'une meilleure prise en compte de sa requête qui sera planifiée et réalisée dans les meilleurs délais, conformément à ses besoins.

### Récapitulatif du fonctionnement du service

#### • Branchement eau potable sur construction nouvelle ou construction existante

**Etape 1** : Le particulier demande un devis de branchement en mairie

**Etape 2** : Après signature du devis et concertation avec le demandeur, la commune prévoit la date d'intervention de l'agent technique.

**Etape 3** : Un branchement de chantier est installé par l'agent technique de la commune après demande du particulier

#### **Prise en charge du coût des travaux**

- La collectivité prend en charge le coût du compteur et les fournitures posées dans le domaine public
- Le particulier prend en charge les interventions hors domaine public

#### • Ouverture d'un branchement d'eau potable sur habitation fermée

Le particulier se renseigne en mairie sur le statut du branchement

**Cas n°1 - Vanne fermée** : Etablissement d'un devis de réouverture de compteur et intervention sur place de l'agent technique de la commune après demande du particulier auprès du service de l'eau.

**Cas n°2 - Vanne ouverte** : Changement de nom de l'abonné (propriétaire). Pas d'intervention. A signaler au service de l'eau pour signature des contrats d'abonnement.

#### • Interventions sur canalisations d'eau potable (fuites...)

**Cas n°1 - Canalisations situées avant le compteur d'eau** : signalement du problème auprès du service de l'eau par le particulier, programmation de l'intervention au planning hebdomadaire des services techniques et intervention de l'agent technique de la commune.

**Cas n°2 - Canalisations situées après le compteur d'eau** : Intervention d'un professionnel sur demande du particulier.

### Mémento...

L'eau est facturée au propriétaire (chap. II – article 6 – alinéas 1,2 et 3 du règlement de distribution d'eau potable de la ville de Maurs), les changements de locataires ne sont donc pas à signaler au service de l'eau. Tout changement de propriétaires est quant à lui à signaler, afin d'éviter des erreurs de facturation.

### Nouveauté

Depuis octobre 2009, la municipalité a acheté de nouveaux types de compteurs d'eau équipés d'un système de relevé à distance. La campagne d'installation a déjà démarré. L'installation de ce type de compteurs concerne principalement le centre ville et certains lieux difficiles d'accès. L'objectif pour la commune est de généraliser ce type d'installations afin de faciliter les relevés et d'en assurer une meilleure fiabilité.

## PROGRAMME DE VOIRIE 2009

Les travaux pour la réalisation du programme de voirie communale 2009 ont été attribués à l'entreprise Colas Sud-Ouest pour un montant total avoisinant les 66 727,00 € H.T

**Ces travaux de renforcement et de réparation de la voirie concernent les voies communales de :** La Galtayrie, Grenier, Grammat, Impasse des Barthes, La Rénaudie, Le Couderc, La Camp, Roquetanière, Le Camp, La Junie, Bellevue...

### Les réalisations en images



Le Couderc



La Camp



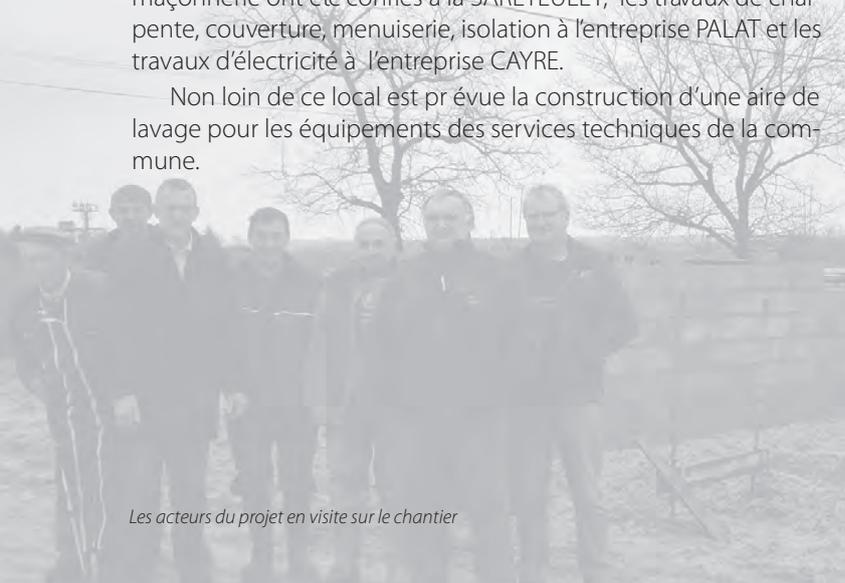
Roquetanière

## LE FUTUR LOCAL DE CHASSE SORT DE TERRE...

La construction du local réservé à la Société de Chasse a commencé début janvier. Il se situe à la Roumigièrre, en face des ateliers des Services Techniques de la Commune. Le coût total de l'opération se monte à 33 000 € HT. Une subvention du Conseil Général a été attribuée au titre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC).

Le chantier en cours concerne les travaux de maçonnerie dont une partie a été réalisée par les services techniques de la commune. Plus globalement, les travaux de terrassement et de maçonnerie ont été confiés à la SARL TEULET, les travaux de charpente, couverture, menuiserie, isolation à l'entreprise PALAT et les travaux d'électricité à l'entreprise CAYRE.

Non loin de ce local est prévue la construction d'une aire de lavage pour les équipements des services techniques de la commune.



Les acteurs du projet en visite sur le chantier

Et si on réduisait le bruit au silence ?

**Colas sait construire des routes plus silencieuses.**

COLSOFT est l'un de nos produits pour améliorer votre cadre de vie.

**COLAS**

La route avance

A moins de 50 km de chez vous, une agence Colas. Agence d'AURILLAC Tél. 04 71 45 63 80

## LOTISSEMENT « LE CONTE »

Les travaux d'extension du lotissement « Le Conte » ont débuté le 30 mars 2009. Ce lotissement situé idéalement dans un espace arboré et calme, proche du centre-ville, comprend 18 lots d'une superficie allant de 635 à 950 m<sup>2</sup>. Ces lots sont proposés à la vente au prix de 31 € TTC / m<sup>2</sup>. A ce jour la commune enregistre 6 réservations.



*En travaux*



*Les travaux  
achevés*



Le budget de l'opération se décompose de la manière suivante :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Acquisition des terrains	91 736,72	ETAT – Dotation Globale d'Équipement (20% d'une demande subventionnable de 243 842 € HT)	48 807,76
Travaux	313 227,72	Conseil Général du Cantal	32 000,00
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS)	50 000,00	Budget Communal	24 300,00
Frais Financiers	10 000,00	Vente des 18 lots : 14 445m <sup>2</sup> x 25,92 € H.T	374 414,40
Autres frais divers	14 557,72		
<b>TOTAL € H.T.</b>	<b>479 522,16</b>		<b>479 522,16</b>

**Après appel d'offre (2 lots proposés), les travaux de viabilisation ont été réalisés par les entreprises suivantes :**

- STAP 46 (Lot n°1) pour les travaux généraux, voirie, bordures, aménagements paysagers, mobilier urbain.
- SNC CA UMON (lot n°2) pour les travaux des réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable, de génie civil, électricité, télécommunications, gaz et éclairage public.

Les personnes intéressées sont invitées à se rendre à l'accueil de la mairie, où tous les renseignements complémentaires leurs seront fournis.

## PLAN DE BORNAGE



 Lots déjà réservés

# AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
Ets GLAYAL M.-L.

*Mauris*



SARL C.T.A.M.  
Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 49 09 69

Mr DUMINIL



MOTOCULTURE DE PLAISANCE

**D. M. K.**

10bis av de bagnac

15600 MAURS

Tél : 04.71.49.06.73

Fax : 04.71.46.93.82

E-mail : dmk@orange.fr

Site web : www.dmk15.com

STIHL  
DOLMAR  
ENAK  
KYMCO  
DAELIM

BAR • HÔTEL • RESTAURANT

## Le Plaisance

Carole et Gérard

*Cuisine  
Traditionnelle*



*Pension  
1/2 Pension  
Etape VRP*

Place de l'Europe - 15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 02 47 - Fax 04 71 49 09 70

E-mail : leplaisance@orange.fr

## VIDANGE 15

**Sarl Macheix**

Vidange Assainissement  
**AURILLAC : 04 71 64 34 79**  
Fax : 04 71 64 37 29  
E-mail : sarl.macheix@wanadoo.fr



VOTRE ENTREPRISE LOCALE

- VIDANGE - CURAGE
- DEGAZAGE CUVES
- LAVAGE CONTENEURS
- DEPOLLUTION
- BALAYAGE

## Les Caves du Ségala

*Vins, bières*

**46210 LATRONQUIÈRE**

**05 65 40 33 91**

# C2M

Escalier, garde corps, portail, soudure  
Travaux de découpe et pliage  
Fermetures et automatismes

Z.A de Laborie - Rue Ampère  
15600 MAURS

Tél : 04 71 49 91 01

Fax : 04 71 49 99 03

\*\*\*\*\*

[www.c2m15.com](http://www.c2m15.com)

[chabut.j.m@wanadoo.fr](mailto:chabut.j.m@wanadoo.fr)

# Jordanne

FM

MAURS 106.8

## CAYRE Alain

Electricité générale  
Automatismes de portail  
Détection incendie

Zone Artisanale - Mauris

**Tél. 04 71 46 78 36**

**Fax 04 71 46 72 72**

## Ils sont les bienvenus...

23-06-09 : Anaïs COUDON  
18-08-09 : Kilian JOURDAIN  
19-09-09 : Sarah BELHAFIANE  
01-11-09 : Albane VIDAL  
06-11-09 : Lila TEULADE  
11-12-09 : Elyse VAISSIERE  
14-12-09 : Romane CALDAS  
24-12-09 : Luna COUSSANTIEN  
18-01-10 : Noélie ROQUE-NGUYEN

## Ils ont dit oui...

01-08-09 : Florian CORNU, Acheteur en vins et  
Audrey CAYROU, Ingénieur en Bâtiment.  
12-09-09 : Laurent GLAYAL, Ingénieur Développement et  
Christelle ROUSSIGNE, Contrôleur Territorial de Travaux.  
26-12-09 : Guillaume VERGNES, Artisan Coiffeur et  
Marie-Andrée GUIRAL, Coiffeuse.

## Ils ne sont plus...

29-07-09 : Henriette FROQUIERE, Veuve CALMEJANE, 89 ans.  
31-07-09 : André BESSONIES, 72 ans.  
07-08-09 : Antonia ROSSIGNOL, Veuve MALDELPUECH, 99 ans.  
16-08-09 : Marie TOURNIE, 86 ans.  
18-08-09 : Marie GUIRBERT, Veuve MAS, 88 ans.  
21-08-09 : Julien PARAMELLE, 88 ans.  
31-08-09 : Sidonie BALMISSE, Veuve BOUQUIER, 101 ans.  
08-09-09 : Roger ROUSSEL, 56 ans.  
19-09-09 : Huguette DROISY, Veuve JACQUEMAIN, 78 ans.  
02-11-09 : Armandine GARROUSTE, Veuve TEYSSEDOU, 95 ans.  
04-11-09 : Germaine GLAYAL, Veuve AYRAL, 89 ans.  
11-11-09 : Germaine ESPEÏSSE, Veuve BELGUIRAL, 95 ans.  
17-11-09 : Marie VAISSIERE, Veuve TEIL, 92 ans.  
18-11-09 : Yvonne LAVIGNE, Epouse PIGANIOL, 83 ans.  
21-11-09 : Raymond ROUQUET, 80 ans.  
28-11-09 : Jean LOUDIERE, 75 ans.  
14-12-09 : Marie-Thérèse CAHORS, Veuve PALIARGUE, 79 ans.  
03-01-10 : Lucie ROUSSILLE, Veuve BRASQUIES, 98 ans.  
19-01-10 : Marie-Louise CALMEJANE, Veuve AUBERT, 74 ans.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## du Pays de Maurs

## POLE ENFANCE COMMUNAUTAIRE LES ENFANTS ONT INVESTI LES NOUVELLES STRUCTURES

### Accueil de Loisirs du Pays de Maurs

L'Accueil de Loisirs du Pays de Maurs s'est installé dans ses nouveaux locaux, route de Quézac durant la période estivale. Après 6 semaines de sorties et d'activités avec les enfants, le premier bilan est positif. Séverine PRAT, la directrice, est satisfaite de cette structure ainsi que du nombre d'enfants venus régulièrement durant cette période.

Plus de 140 enfants ont été accueillis à l'Accueil de Loisirs du Pays de Maurs, organisé conjointement par la Communauté de Communes du Pays de Maurs et la Fédération des Associations Laïques du Cantal. Du 6 juillet au 14 août, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : visite de la ferme pédagogique d'Omps, pêche, piscine, initiation à l'équitation, journée à Mauriac et au Rouget et réalisation de nombreuses activités manuelles. Malgré les caprices de la météo, un grand jeu, avec l'ensemble des enfants, a été organisé chaque semaine.

L'Accueil de Loisirs du Pays de Maurs fonctionne durant les vacances scolaires (excepté Noël) de 7h30 à 18h00 pour les enfants de 3 à 12 ans. Les repas sont pris au restaurant le Mo'dou à Maurs. Les tarifs à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas) sont calculés en fonction du Quotient Familial.

**Contact Maison des Services de Maurs :**

**Séverine PRAT, Directrice de l'Accueil de Loisirs (04 71 46 87 17).**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

du Pays de Maurs



## Structure Multi-Accueil du Pays de Maurs

**La structure multi-accueils « Les P'tites Canailles » voit sa surface plus que doubler offrant ainsi une plus grande capacité d'accueil (entre 15 et 20 places) et surtout le nombre de couchage porté à 15 soit près de 4 fois plus que dans les anciens locaux.**

De nouveaux espaces d'activités sont également créés (salle de motricité, salle « jeux d'eau »,...). Enfin, les périodes d'ouverture sont élargies avec la volonté d'ouvrir en journées continues du lundi au vendredi avec la possibilité pour les enfants de prendre le repas du midi sur la structure.

« Les P'tites Canailles » ouvrent donc leurs portes 5 journées continues:

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8h00 – 18h00

Vendredi 8h00 – 17h00

**Contact : « Les P'tites Canailles » - Françoise BOULANT, 04 71 48 39 98**

## MAISON DES SERVICES

« Regrouper en un même espace de nombreux services, tel avait été le challenge lancé par les élus de la Communauté de Communes du Pays de Maurs lors de la mise en place de la Maison des Services en 1997. » Depuis 12 ans, la Maison des Services s'engage à accueillir et renseigner gracieusement toutes les personnes.

En juin 2009, la Maison des Services a fait une demande pour le label « Relais des Services Publics » auprès des services de la Préfecture en charge des RSP. Cette labellisation permet de donner un cadre de référence commun et d'être reconnue sous une même appellation. De plus, elle apporte une aide financière pour une durée de 3 ans. **Avec le déménagement de la structure multi accueil « Les P'tites Canailles », des travaux de rénovation commenceront en 2010 afin d'améliorer cet espace et le rendre plus fonctionnel (création d'une salle de réunion ainsi que de bureaux.)**

**Nouvelle Permanence : ERDF – GRDF  
Tous les mardis de 9h00 à 12h00**

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement  
Maison des Services - Coordinatrice - Mlle Séverine PRAT  
Place du 11 novembre -- 15600 MAURS  
Tél : 04 71 46 87 17 - Fax : 04 71 46 76 44  
mds-ccpmaurs@orange.fr**

## OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

### La fréquentation touristique estivale 2009 progresse

Suite à la période estivale l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne a dressé un bilan de la fréquentation de ses Points d'Accueil. Cette année, ce sont près de 6550 actes d'accueil qui ont été effectués au cours de la période estivale. Cela représente une hausse de près de 5% par rapport à la saison 2008. Il faut noter qu'un acte d'accueil peut tout aussi bien correspondre au renseignement d'un individuel, d'un couple, d'une famille, d'amis ou d'un groupe. Ce sont donc près de 13300 personnes qui ont été renseignées sur le territoire de la Châtaigneraie en juillet et août 2009.

Le nombre de personnes accueillies doit être nuancé. Premièrement, certains touristes demandent de l'information dans plusieurs points d'accueil au cours de leur séjour. Deuxièmement, une part des personnes accueillies est résidente du territoire de l'Office.

Dans le souci constant d'améliorer la qualité de l'accueil au sein de l'office, des écrans vidéos ont été installés dans les vitrines des points accueil de Mours, Montsalvy, Le Rouget et Laroquebrou au cours de l'été. Ces outils alliés au contact régulier entre l'office et les hébergeurs ont permis, entre autre, de diffuser chaque soir les disponibilités hôtelières et de chambres d'hôtes. Ces informations ont participé à la réservation de dernière minute de plus de 200 nuitées au cours de l'été.

**Pour plus de renseignements sur la fréquentation et les données statistiques réalisées par l'office de tourisme vous pouvez vous rendre sur le blog à l'adresse : [www.office-tourisme-chataigneraie-cantal.fr](http://www.office-tourisme-chataigneraie-cantal.fr) ou contacter l'office par e-mail à l'adresse : [otchataigneraie@chataigneraie-cantal.com](mailto:otchataigneraie@chataigneraie-cantal.com)**

#### Rappel :

**Le Point accueil de Mours** est ouvert en hors saison : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et **en juillet et août** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le dimanche matin de 9h30 à 12h30. L'office de tourisme est joignable tous les jours par téléphone au 04 71 46 94 82.

#### **Office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne**

28 avenue du 15 septembre 1945 - 15290 Le Rouget - Tel 04 71 46 94 82 - Fax 04 71 46 94 83  
[www.chataigneraie-cantal.com](http://www.chataigneraie-cantal.com) [otchataigneraie@chataigneraie-cantal.com](mailto:otchataigneraie@chataigneraie-cantal.com)



## COMITÉ DES FÊTES

### VIGUEUR DANS L'ANIMATION, RIGUEUR DANS LA GESTION

Le Comité des Fêtes de Mours a tenu son Assemblée Générale le samedi 10 octobre.

**Ce moment a d'abord permis de faire le point sur l'activité de l'association pour l'année écoulée :** soirées discos du 7 février et du 11 avril, Foire à la Brocante et Salon toutes collections du 12 juillet, Nuit Celtique du 18 juillet, Fête de Mours du 20 au 24 août. Cette édition 2009 de la Fête de Mours représente pour l'association une réussite sur plusieurs points : **richesse et intensité de la programmation, qualité des animations, affluence du public.**

**L'accent a ensuite été mis sur le bilan financier de l'association.** Depuis 2006, le Comité des Fêtes met tout en œuvre pour diminuer son taux de financement public. L'association a su relever ce défi et les subventions allouées ont diminué de moitié en 4 ans : 19 550 € en 2005 contre 10 000 € pour 2009. Dans le même temps l'association a pourtant augmenté son budget annuel (près de 70 000 € cette année) et su passer d'un déficit chronique à un résultat positif de plus de 3 700 €. Un certain nombre d'initiatives est à l'origine de ce bilan : renforcer les animations organisées avant la fête et dégagant du bénéfice, créer pendant la fête un lieu de convivialité en plein centre-ville regroupant bodega et repas.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un buffet permettant au Comité des Fêtes de remercier l'ensemble des bénévoles et des partenaires, qui participent, chacun à leur manière, à la vie de l'association. C'est grâce à eux que le Comité des Fêtes peut atteindre de tels résultats.

**L'équipe met donc maintenant le cap sur 2010.**

## ACCORDEON CLUB

**L'année 2009 se termine. Quelle année bien remplie pour notre société !**

- **Année de concert** dans les églises de Montsalvy, du Trioulou, de Saint-Constant, de Maurs et de Bagnac.
- **Participation aux différentes animations** : Foire au Matériel Agricole, Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art.
- **Concours** : en Novembre à Baden-Baden, à Maurs, à Brioude et pour finir à la Baule.
- **Des résultats plus que satisfaisants** à chaque fois : trophée 2008, premier prix supérieur avec la Confédération Musicale de France, deuxième prix trophée 2009.
- **Animation très appréciée** à l'Hôtel du Département pour le Conseil Général, le 17 octobre 2009.

Du travail, mais que de satisfactions pour notre orchestre et les membres de l'encadrement. Dans chaque région où nous nous produisons, nous apportons un enthousiasme musical représentatif grâce au

soutien de la Municipalité et de notre Département. Les projets 2010 ne sont pas des moindres : réalisation d'un nouveau CD qui offrira un panel musical original...A découvrir bientôt !

### **Pour nous contacter :**

Madame la Présidente : J.Galud – Tél. 04 71 62 20 75



## LES ACTIVITES D'AUTOMNE AU CLUB DES AÎNÉS

**Le 6 septembre, le Club a participé au Forum des Associations** ce qui permet de s'ouvrir aux autres et de se faire connaître plus largement au public. Le 11 octobre, dans le cadre des Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art, le Club s'est installé sur le tour de ville et a fait une démonstration de grillades de châtaignes accompagnées de cidre doux à déguster sur place ou à emporter, dans une ambiance très détendue.

**Du 5 au 8 octobre s'est déroulé le voyage au Pays Basque** avec de très nombreuses visites pour le plus grand plaisir des participants. Le 11 novembre, notre thé dansant animé par l'orchestre Michel BONNEFOUS a connu un très grand succès. Le repas de fin d'année « 35ème anniversaire », s'est déroulé le mardi 8 décembre. Du 27 mai au 3 juin 2010, un voyage en Irlande est prévu.

### **Rappel des activités du Club :**

Marche tous les lundis à 13 h 30 Place de l'Europe.

Jeux de mémoire suivis de danses traditionnelles tous les mardis à 14 h au Foyer d'Accueil.

Belote tous les vendredis à 14 h au Foyer d'Accueil.

Concours de belote pour les adhérents le 1er vendredi du mois.

### **Les dernières manifestations en date :**

Mardi 19 janvier Assemblée Générale au Foyer d'Accueil.

Mardi 9 février repas stockfisch au Foyer d'Accueil.

Dimanche 7 mars Thé Dansant au Foyer d'Accueil.



## UNIVERSITÉ INTER ÂGES DE HAUTE AUVERGNE

Association culturelle, l'Université Inter-âges de Haute Auvergne (UIHA), dont le siège social est à Aurillac, 9 place de la Paix (tel 04 71 48 89 89) a ouvert une antenne à Maurs en 2005.

**Cette antenne propose un cycle de conférences mensuelles**, d'octobre à juin, sur des sujets variés : histoire de l'art, conférences d'intérêt local (avec visite des lieux), astronomie, présentation de voyages, de sujets écologiques, le plus souvent avec diaporama... N'hésitez pas à nous contacter pour des interventions bénévoles auprès des scolaires. Les conférences ont lieu le mardi à 18h30 dans la salle du Veyre à la mairie de Maurs.

**L'abonnement** pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 €. **Pour les scolaires**, ces conférences-diaporamas sont ouvertes gratuitement ainsi que pour les demandeurs d'emplois (joindre un justificatif). Autres tarifs préférentiels sont accordés : n'hésitez pas à vous renseigner.

### Programme du 2ème trimestre 2009-2010

**Mardi 16 mars 2010** : « *Les anciens d'Algérie* » par Jean-pierre GAILDRAUD, Historien, écrivain de la Guerre d'Algérie.

**Mardi 27 avril 2010** : « *Les fleurs comestibles* » par Laurent OCCELLI, Conférencier.

Pour les deux conférences suivantes, se renseigner sur le lieu. Merci.

**Mardi 11 mai 2010** : « *French Farm Family* » ou « *une famille d'agriculteurs français* » par l'association « Bien vivre au Trioulou » - projection d'un DVD tiré du film d'un cinéaste américain Bill GUMBINER, tourné en 1955 au trioulou et aux alentours (sous-titré en français) par l'association « Bien vivre au Trioulou ».

**Mardi 8 Juin 2010** : « La Rance et son impact économique au fil des siècles » par Colette Roudergues. Association « Vivre Bouluech ».

**Mercredi 7 Juillet 2010** entre 14h et 18h : « *Visite gratuite du Moulin du Fau* » par l'Association « Paysans d'autrefois en Châtaigneraie ».

## RETRAITE SPORTIVE SUD-CANTAL

Avec la « **retraite sportive Sud – Cantal** », les retraité(e)s peuvent prendre soin de leur forme par une pratique conviviale, hors compétition, d'activités physiques et sportives, en Châtaigneraie :

### Les activités hebdomadaires proposées sont :

- Des marches de différents niveaux.
- De la gymnastique au Rouget et à Calvinet
- Du yoga au Rouget.
- De la danse au Rouget et à St-Constant.
- De l'aqua-gym à Maurs.
- Du tir à l'arc au Rouget.

### Des journées et des séjours à thème :

- Marche, remise en forme, neige, danses .....
- Vous pouvez rejoindre le club toute l'année, renseignements :  
Mr Guy BAILLARD, 1, rue de la fontaine  
15290 LE ROUGET, Tél : 04 71 46 96 49



## L'ASSOCIATION ARTS ET METIERS



**Avec deux ateliers :** peinture sur toile et peinture sur porcelaine, l'association se réunit tous les samedis et lundis dans une salle mise à sa disposition par la mairie de Maurs et poursuit ses activités qui ont repris depuis septembre.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, l'atelier peinture sur toile sous la houlette de Nicolas Benedetti, travaille de nouvelles matières et découvre « une nouvelle façon » de peindre, dans une ambiance détendue et sympathique. L'atelier de peinture sur porcelaine continue de « se régaler » avec toujours autant de plaisir.

Comme chaque année nous présenterons « nos œuvres » à l'occasion de l'exposition de juin 2010. Nous invitons les personnes qui le désirent à nous rejoindre les samedis et lundis.

**Pour tous renseignements :** les secrétaires au 04 71 46 70 01 ou 04 71 46 78 72

## LE DON DU SANG OBTIENT DE BONNS RÉSULTATS!

Cette année, les trois collectes organisées au FAA de Maurs ont permis à l'Association, et aux malades de retrouver le sourire. En effet, avec environ 640 poches prélevées, dont 43 nouveaux donneurs, les efforts de l'Association, présidée par François Flagel sont récompensés.

Nous remercions l'association des Pilotes de la Châtaigneraie qui a offert un baptême en ULM au gagnant du tirage au sort lors de la collecte du mois de septembre. Un nouveau tirage au sort sera organisé, mais uniquement lors de la collecte du mois de Mai.

### Les actions menées :

- randonnée pédestre au départ de Quézac le 17 Mai
- confection et vente de crêpes lors d'un marché au mois d'avril
- présence au Forum des Associations au mois de septembre

**A venir :** les collectes du 20 Mai, et du 16 septembre 2010, une randonnée pédestre organisée au printemps.

Merci à tous de votre générosité, et longue vie au Don de Sang



## ASED CANTAL



### Une large gamme de services à domicile

Notre association aide les personnes âgées, malades et handicapées ainsi que les familles depuis 50 ans sur le département du Cantal et le secteur de Maurs. L'année 2009, marquée par ce cinquantième s'est déroulée dans le même esprit de qualité du travail et de respect de la personne aidée, bases fondatrices de notre organisme.

Nous avons aidé cette année 350 personnes et employons 80 salariés sur le secteur de Maurs. Nos intervenantes à domicile sont là pour vous aider à l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne en veillant à préserver votre autonomie.

C'est pour quoi l'association poursuit son effort de formation et de professionnalisation en direction de son personnel d'intervention. Ainsi diverses formations ont été proposées cette année aux salariés de Maurs : «la nutrition chez la personne âgée», «être professionnel» et «sensibilisation au handicap», Nous continuerons cet effort en 2010 afin de vous rendre un service encore plus professionnel. Les salariés ont également bénéficié de soirées à thème tel que «sensibilisation à la maltraitance».

Notre responsable de secteur **Nadine DELPUECH**, présente du lundi au vendredi est à votre disposition lors des permanences à **l'Agence, 106, Tour de ville à Maurs :**

Lundi de 8h00 à 10h00 - Mardi de 8h00 à 10h00 - Jeudi de 08h00 à 12h00

Vous pouvez aussi la joindre au **04.71.62.30.11** ou laisser un message sur le répondeur.



## ADMR DU SECTEUR DE MAURS

### Une aide pour tous les âges de la vie

Cette association d'aide aux personnes, née dans le Rhône au lendemain de la 2ème Guerre Mondiale a très vite essaimé dans la France entière tant les besoins étaient grands. Aujourd'hui, les modes d'intervention ont certes évolué mais les besoins sont tout aussi importants et toujours grandissants. Sur le plan national ce sont 3200 associations locales, 111 000 bénévoles, 82 000 salariés qui réalisent 80 millions d'interventions.

L'ADMR du secteur de Maurs couvre tout le canton à l'exception de Boisset (Le Rouget), Mourjou (Calvinet), St-Antoine (Marcolès). En 2008, 150 familles de ce secteur ont bénéficié d'un de ses services. Ses services s'adressent **à toute personne, toute famille qui a besoin d'une aide ponctuelle ou dans la durée. Aides à domicile, ou auxiliaires de vie** apportent leur aide pour : l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, la prise des repas à domicile ou en maison de retraite, les approvisionnements divers, courses, l'aide à la mobilité, à l'habillage, aux sorties, aux déplacements sur le secteur, les gardes de jour et de nuit.

Les services plus spécifiques de la **TISF (technicienne d'intervention sociale et familiale) restent un domaine trop méconnu**. Elle apporte une aide précieuse aux familles en difficultés dans les domaines tels que: accompagnement scolaire, éveil des jeunes enfants, aide à la parentalité, à l'organisation, à la gestion : administrative et financière.

### Où s'adresser ?

**Bureau :** ADMR de MAURS, 104 Tour de Ville - 15600 MAURS

Tel / Fax : 04 71 46 77 40 (Répondeur en dehors des heures de permanence)

### Permanences tenues par :

Laurence Four (responsable travail) : le lundi et vendredi : 8h30 à 11h

Des bénévoles : le jeudi de 10h30 à 11h30 - **Si urgence :** 06 72 35 88 53 - Messagerie : [admr.maurs@wanadoo.fr](mailto:admr.maurs@wanadoo.fr)

## FNACA

**Soixante-dix adhérents étaient présents lors de notre Assemblée Générale** qui s'est déroulée à Maurs le 22 février 2009. Le compte-rendu financier présenté par Jean Glon, laisse apparaître une trésorerie saine et après lecture du bilan par Pierre Lavigne, commissaire aux comptes, il est donné quitus à notre trésorier.

Roger Baldy fait le point sur les dossiers d'actualité, suite aux réunions départementales. Michel Thion notre tuteur souligne la vitalité de notre comité en rappelant l'organisation du 44ème Congrès Départemental. **La date du 19 mars doit être retenue par la République comme jour officiel de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie, entériné par les accords d'Evian.**

La présence des conjointes survivantes aux manifestations a été saluée et encouragée. **Trois d'entre elles entrent au Conseil d'Administration :** Mmes Jeannette Espeysse, Jeanine Venzac et Yvette Visinoni, en remplacement de trois de nos camarades décédés.

Le voyage organisé au Mont Mouchet a eu un tel succès (57 participants) que l'expérience sera renouvelée en 2010. Notre assemblée générale s'est déroulée le 18 novembre dernier.

## LES RESTOS DU CŒUR

### Les Restos du Cœur ont commencé leur quinzième campagne hivernale.

Comme par tout ailleurs, à Maurs les bénévoles se sont activés pour que locaux, matériels et stocks soient prêts à accueillir les bénéficiaires dès le 30 novembre, jour où a débuté la campagne 2009-2010.

Les inscriptions se sont déroulées la dernière semaine de novembre au local, 41 tour de ville à Maurs. La distribution a lieu chaque semaine, le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30.

**Cette année il est proposé chaque mois à tous les inscrits** une rencontre à la « Papothèque » du centre, avec animation : une façon de se retrouver tous ensemble, pour écouter, échanger et aider si besoin...

Plus que jamais, comme le disait Coluche, « **On compte sur vous** »...

**Pour tout contact :** Michèle Bounie, Responsable Centre au 06 07 19 93 15



## L'ASSOCIATION THIERRY DISTEFANO CLÔTURE SES 10 ANS D'EXISTENCE.



Philippe CUBAYNE recevant un chèque de 3 000 € pour la Fondation Albert FERRASSE.

Après le 10ème Challenge Thierry DISTEFANO qui a eu lieu à Mours le samedi 9 mai 2009, l'association cesse son activité. Suite à l'Assemblée Générale, il a été décidé de répartir les fonds entre la Fondation Albert FERRASSE, l'École de Rugby du Stade Moursais et l'achat d'un défibrillateur.

Le samedi 7 novembre l'association inaugure au Stade Pierre FABRE à Mours, une plaque commémorative au nom de Thierry. Elle en a profité pour remettre à la fondation Albert FERRASSE un chèque d'un montant de 3 000 € et un autre à la commune de Mours d'un montant de 1 500 € pour l'achat d'un défibrillateur. En présence des élus Moursais, des responsables du Stade Moursais, des représentants du Comité Départemental de Rugby et des membres de l'association, ces différentes remises se sont achevées autour d'un verre de l'amitié.

L'association remercie vivement tous ceux qui l'ont aidée au cours de ses 10 ans d'existence.

## ENTENTE FOOT DU CANTON DE MAURS

La saison 2009/10 a repris le 22 août à St-Constant. Une vingtaine de personnes a accueilli les 116 joueuses et joueurs de 6 à 18 ans (dont 26 débutants) qui participent aux différents ébats sportifs, culturels et promotionnels organisés ou proposés par l'Entente Foot du Canton de Mours (E.F.C.MAURS) : école de foot labellisée en 2004 par la Fédération Française de Football. Pour participer, il suffit de prendre une licence auprès de l'un des clubs suivants :

**Entente Châtaineraie Football-Club** tél. 04.71.46.79.30 ou **Entente Sportive Célé-Garenne** tél. 04.71.49.14.83, puis de s'inscrire à l'**E.F.C MAURS** tél. 04.71.49.06.13. Ces joueuses et joueurs se produisent sur différents terrains du canton, à St-Santin, St-Constant, St-Etienne et Quézac.

L'**E.F.C.MAURS** soutient la section sportive football du Collège des Portes du Midi, qui compte 24 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>. Une ouverture aux élèves de 3<sup>e</sup> sera demandée pour septembre 2010. La section bénéficie des installations sportives mises en service par la municipalité et qui profitent aux élèves des collèges moursais.

Les principaux rendez-vous pour 2010, après le goûter et le tirage de la grande tombola du samedi 19 décembre sont : le tournoi de l'école de foot le samedi 15 mai à St-Etienne de Mours et cette saison la Journée Nationale des Débutants, qui aura lieu à Mours le samedi 29 mai 2010.

## ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

### « Une association dynamique »

Encore une année bien remplie pour l'Association Cyclotouriste de Mours :

- Un nombre de licenciés toujours en progression en 2009 (59)
- Nos sorties du samedi ou du dimanche, par groupes de valeur ou d'affinité.
- Une participation record pour la **Transmoursaise** du 19 avril, rando VTT et pédestre, labellisée « verte Tout Terrain » par la FFCT (plus de 260 inscrits).
- Nos deux randos cyclotouristes route, la « Jean Souq » du 10 mai et la « **Fête de Boisset** » du 16 août.

• **Un séjour cyclotouristique d'une semaine (du 30 mai au 6 juin)** à Remuzat (Drôme Provençale), avec ascension du Mont Ventoux et visite de toute la région par une quinzaine de cyclos et quelques épouses (21 participants).

• Enfin un beau succès pour la « fête du Cyclotourisme », le 20 septembre avec 22 participants (femmes, enfants, non licenciés ...) encadrés par des membres du club lors d'une Cyclo découverte à Conques, avec repas en commun à midi.



Vallée du Dourdou



Pont de Coursavy

## STADE MAURSOIS

### Un bilan très positif à la mi-saison

En faisant montre d'un maximum d'objectivité, essayons d'analyser le comportement des différentes équipes qui ont porté les couleurs « Rouge et Blanc » en cette première partie de la saison.

**Le groupe « Senior »** compte en ce début décembre 2009, 53 licenciés, dont une trentaine a évolué en équipe fanion. Cette dernière qui a joué la majorité de ses matches à l'extérieur figure dans le groupe de tête avec de légitimes ambitions. Sur les rendez-vous officiels, 4 matches gagnés, un nul et une courte défaite (6-3) à Uzerche. Si dans le secteur de l'attaque son efficacité mérite seulement la mention bien, elle est par contre « hors du commun » en défense, puisque l'adversaire n'a pu en 6 rendez-vous, marquer le moindre essai. Un record dans les annales du Club qui, sur sa lancée peut espérer qualification et promotion.

**Juniors et Cadets** avec une vingtaine d'éléments dans chaque catégorie ont réalisé de gros progrès. La cohésion s'améliore au fil des dimanches au sein de deux formations sympathiques qui doivent très prochainement recueillir les fruits d'un travail régulier.

### Ecole de Rugby : Des effectifs en hausse à tous les niveaux.

Moins de 7 ans : 22 – moins de 9 ans : 17  
 – moins de 11 ans : 19 – moins de 13 ans : 21  
 – moins de 15 ans : 26. Cette dernière catégorie qui a demandé à s'entraîner tous les mercredis a réalisé de gros progrès et est invaincue à ce jour. Avec un effectif global de 105 enfants pratiquant le rugby régulièrement, l'optimisme est naturellement au sein de la bonne vingtaine d'éducateurs.



Le groupe Seniors

## ASSOCIATION FIL ET PATCHWORK

**De Septembre à Juin**, les adhérentes du Club de Patchwork se retrouvent tous les mardis de 14h à 17 heures à la salle « Le Veyre » au rez-de-chaussée de la mairie. C'est un moment de travail, d'échange, de bonne humeur... De nouvelles techniques sont apprises, des ouvrages collectifs sont réalisés, des conseils sur les ouvrages en cours sont échangés.

**En 2010, l'association organisera une exposition de Patchwork** dans les salles « Le Veyre » et « L'Arcambe » **du 16 au 20 avril**. Toute personne intéressée peut rejoindre le Club. Renseignements au QG de l'association : mercerie « Coup de Cœur » sur le Tour de Ville.



ENTREPRISE MARAZZA



peinture  
papier peint  
revêtement de sol  
ravalement façade  
peinture décorative

[www.marazza.propage.fr](http://www.marazza.propage.fr)

18, rue des Iris 15600 - MAURS

Tél/fax: 04 71 46 76 21



**ELECTRIC  
AUTO - PL**

TACHYGRAPHES

Climatisation  
Plaques minéralogiques  
Clôtures et accessoires  
Auto Radio

**Claude GLAYAL**

Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél.: 04 71 49 08 35

Fax: 04 71 46 72 03



LE  
PARISIEN

BAR - TABAC - BRASSERIE

Accès Wifi - Salle climatisée

**04.71.49.01.71**

11 Tour de ville 15600 Maurs

**FITOUR**

L'AGENCE DE VOYAGES des CARS DELBOS

[www.fitour-voyages.com](http://www.fitour-voyages.com)

"Créateur de voyages en France et dans le monde entier !"

"Avions, autocars, croisières..."



Brochure groupes sur demandes :

[groupes@fitour-voyages.com](mailto:groupes@fitour-voyages.com)

"Réservez vos vacances en famille, entre amis... c'est simple !"

AMBASSADE  
**FITOUR FRAM**

FIGEAC - 4 rue d'Aujou - 05.65.34.72.73

ST CERE - 16 rue de la République - 05.65.10.81.73

*Notre passion fera toujours la différence !*

**Cars Delbos**

FIGEAC : ZI LAFARRAYRIE

Tél. 05 65 34 00 70

SAINT CERE : ZONE ACTIPOLE

Tél. 05 65 38 24 19





## ENTENTE CHÂTAIGNERAIE FOOTBALL CLUB

### SAISON 2009/2010

Pour la première fois de son histoire depuis la création du club, la saison 2008/2009 s'est terminée en apothéose, avec la montée de l'équipe fanion en **Promotion d'Honneur Ligue d'Auvergne**. L'Entente Châtaigneraie Football Club remercie la municipalité de Maurs, les sponsors, les dirigeants, les joueurs et tous les bénévoles pour leur participation, afin que le club puisse encore grandir et écrire de belles pages d'histoire.

Avec un effectif de **155 licenciés**, 50 seniors et vétérans, 11 en U 19 – U 18, 9 en U 17 – U 16, 14 en U 15 – U 14, 16 en U 13 – U 12, 30 en football animation de U 7 à U 11, 1 senior féminine, 20 dirigeants dont 1 femme, 2 moniteurs et 2 arbitres. 3 équipes seniors.

**L'équipe 1** sous la conduite de Grégory ADAMS, évolue en **PH**. Elle est actuellement **9<sup>ème</sup>**.

**L'équipe 2** évolue en **1<sup>ère</sup> Division** poule D. Elle est actuellement **6<sup>ème</sup>** de sa poule, **L'équipe 3**, évolue en **3<sup>ème</sup> Division** poule E. Elle est actuellement **7<sup>ème</sup>** de sa poule.

L'École de Foot Cantonale, accumule les bons résultats, ses éducateurs sont sur tous les fronts.



Equipe ECFC 1 perd 2 à 4 contre St-Flour

### Le bureau est composé de la façon suivante :

**PRESIDENT** : M. GRAMOND Alain

**VICE-PRESIDENTS** : M. MARIN Joseph, M. BRUEL Jean-Louis,  
M. IZOULET Thierry,

M. BRUEL Raphaël, M. RAVANEL Michel, M. VELASCO Edouard.

**SECRETAIRE GENERAL** : M. IMBERT Patrick.

**SECRETAIRE ADJOINT** : M. PARISOT Gérard.

**TRESORIER** : M. COUTAREL Alain.

**TRESORIER ADJOINT** : M. BOUGES Hervé

## TENNIS CLUB MAURSOIS



**Le Tennis-Club Maursois accueille les sportifs de 7 à 79 ans !** C'est dans cette fourchette que se situe l'âge de nos adhérents 2009... L'École de Tennis fonctionne au gymnase ou sur les courts le samedi matin. Les cours sont assurés par une monitrice diplômée (voir photo).

Certains adultes pratiquent le tennis loisir, d'autres préfèrent s'entraîner pour éventuellement prendre part aux différentes compétitions proposées par le Club ou aux Championnats Départementaux, voire Régionaux, ainsi qu'aux tournois organisés par les clubs de la région.

**Chaque année, le Tennis-Club Maursois engage plusieurs équipes dans les compétitions départementales et régionales** : une équipe féminine et deux équipes masculines participent aux championnats départementaux de printemps. En septembre, les plus de 35 ans disputent le Championnat Départemental et enfin, l'automne venu, c'est le tour des plus de 55 ans qui partent affronter les clubs du Puy de Dôme ou des autres départements dans le Championnat Régional. Bien entendu, toutes ces rencontres se terminent souvent par un repas à partager et toujours dans la convivialité.

**En février**, c'est le tournoi interne avec le club du Canton de St-Mamet puis n'oubliez pas le tournoi d'été ouvert à tous les licenciés FFT du non classé au joueur ou à la joueuse de 3<sup>ème</sup> série, qui se déroulera du 4 au 15 août 2010.

**Toute personne intéressée par notre sport peut s'adresser à :**

M. Chaumeil J-M : Tél : 04 71 49 13 68 ou 06 74 47 37 36.

## LA PETITE BOULE MAURSOISE

Cette saison 2009 vient de s'achever par une journée très conviviale : samedi 21 novembre 2009, par un concours interne précédé d'un casse-croûte gratuit. 2009 est une année de pétanque bien remplie. La société se maintient avec 57 licenciés.

**Les concours organisés** à Saint-Constant, Saint-Etienne de Maurs et Quézac, ont remporté un vif succès. La palme revient à MAURS pour la fête : samedi 22/08/09, 52 triplettes et lundi 24/08/09, 64 doublettes. A ces chiffres il faut ajouter les accompagnateurs, du monde sur le quartier de la gare !

Il convient de féliciter tous les licenciés de la PETITE BOULE MAURSOISE qui tant dans les Championnats du CANTAL, Concours, Coupe du CANTAL/COMITE, Championnat Départemental des Clubs, Championnat Départemental des Clubs 55 ans et plus, Semi-Marathon féminin, ont dignement représenté la Société.

**Le vendredi 5 février 2010 à 20 H 30 au F.A.A. la Petite Boule Maursoise a organisé son grand concours de belote.**

Les nouveaux arrivants sur MAURS et communes voisines seront les bienvenus au sein de notre Société de pétanque. Pour se procurer la licence se munir d'un certificat médical et s'adresser à **Mme FERRIERES**. On ne peut que souhaiter que l'année 2010 soit aussi bien remplie et que les pétanqueurs portent haut le renom de MAURS.

## TELETHON

### La solidarité à l'honneur, les 5 et 6 décembre 2009

Cette année encore, les bénévoles, les associations Maursoises, du Canton et de Cayrols se sont mobilisés malgré le mauvais temps pour assurer les animations autour du Téléthon. Le Comité de Œuvres Sociales (COS) du personnel communal et l'association Cap'Animation ont pris l'initiative de coordonner cette édition 2009.

**Les animations ont été nombreuses** : représentation théâtrale de l'ADMR le vendredi soir, guirlande de l'espoir par le personnel communal, vente de livres d'occasion par la bibliothèque municipale, châtaignes grillées, lavage de voitures par les pompiers, lâcher de ballons sur la Place de l'Europe avec la participation des écoles et des collèges...

**MAZET** ET FILS

**MENUISERIES  
ALUMINIUM - BOIS - PVC  
FABRICATION - POSE  
VOLETS ROULANTS - CLOISONS SÈCHES**

138, avenue de Conthe - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 63 48 47 - Fax 04 71 63 50 48  
e-mail : mazel-menuiseries@wanadoo.fr

Des Produits frais de qualité

**SPAR**



Les Galeries  
Châtaigneraie SARL Lavergne et fils / Tour-de-ville - 15600 Maurs / Tél.: **04 71 49 00 46**

Les Galeries  
Châtaigneraie

**Ouvert 7jours/7**

Des prix bas près de chez vous  
Des produits frais de qualité  
Des marques  
Des produits régionaux  
Des produits **Casino**



## Village de Vacances **LA CHATAIGNERAIE**

Route André Mouly

15600 MAURS LA JOLIE

Tél. : 04-71-46-25-00

Fax : 04-71-46-25-01

E-mail : [vv.la-chataigneraie@wanadoo.fr](mailto:vv.la-chataigneraie@wanadoo.fr)

Site : [www.vacances-chataigneraie.com](http://www.vacances-chataigneraie.com)

### **Le Village de Vacances "LA CHATAIGNERAIE"**

à Maurs La Jolie, dans le Cantal Méridional vous accueille

**57 Chambres** (47 à 2 lits et 10 à 4 lits)

dont 12 pour l'accueil de personnes à mobilité réduite

Séjour en Pension Complète ou demi-pension

**15 Gîtes** de 3 à 6 personnes équipés

Parc de verdure de 7 ha

Piscine couverte et chauffée, semi olympique 25m X 10m

Espace Forme avec Vue panoramique, Sauna, Spa, Douche Multi Jets

Salle de Musculation, Cardio, Tennis, Mini-Golf, Jeux pour enfants

**ESPACE FORME et MUSCULATION**  
**ouverts au Public**  
**Tarifs Préférentiels pour les**  
**Maursois et Associations**



Espace Forme  
Sauna, Spa,  
Hammam, Douche multi jet.  
Vue panoramique



Salle de Musculation,  
Cardio

*La Châtaigneraie organise vos projets, journées, week-End ou séjours ...*

*Repas de Famille  
ou entre Amis, Banquets,  
Mariages ...*

**Stages Sportifs : Rugby, Natation,  
Equitation, Arts Martiaux, Foot, Volley --**

*Journées à Thème :  
Magie, Chansons,  
Tourisme ...*

Congrès, Assemblées  
Générales,  
Réunions de Travail



**Journée Zen Attitude,  
Calme et Sérénité, Sauna,  
Spa,  
Hammam, Piscine**

# VOTRE SUPERMARCHÉ A MAURS

NETTEMENT MOINS CHER

**LE HARD DISCOUNT  
DES MOUSQUETAIRES**

# Netto

Notre vocation

"LA QUALITÉ A TRÈS BAS PRIX"

Les Mousquetaires

**NETTEMENT PLUS FRAIS**

*Tout près de chez vous  
et tellement moins cher*

---

*votre spécialiste en produit frais*



# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

R.N. 122 - 15600 Saint-Etienne-de-Maurs - Tél. 04 71 49 02 31

S.A. ANTERINEL - Société Indépendante au capital de 180.000 € - R.C. AURILLAC B 383 995 859